

## ENVIRONNEMENT

# Objectif « zéro pesticide » pour huit communes du Loiret

**Une association accompagne les communes qui abandonnent progressivement l'usage de ces produits chimiques.**

**H**uit communes du Loiret ont pris l'engagement de supprimer totalement l'usage des pesticides sur leur territoire. Du petit village, comptant quelques dizaines d'habitants, jusqu'à Olivet, avec ses 18 000 citadins en périphérie d'Orléans, elles ont répondu à l'appel de la principale association de protection de la nature du département, Loiret Nature Environnement.

**Former le personnel.** « Des actions sont souvent menées dans le milieu agricole, mais rarement dans les communes, dont la consommation est, il est vrai, bien moindre », observe la directrice de l'association, Marie-Paule Lagasquie. Sur les 80 000 tonnes de pesticides utilisées chaque année en France, 70 000 tonnes sont d'usage agricole, 8 000 sont consommées par les jardiniers amateurs et 2 000 seulement par les collectivités. L'initiateur de l'opération « zéro pesticide dans nos villes et villages » s'est adjoint les services d'un syndicat professionnel agricole, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) et de l'association Jardiniers de France. Loiret Nature Environnement a adressé aux 334 communes du département un document d'information proposant ses services de communication, mais aussi un support technique (sous traité à la Fredon) pour former le personnel municipal.



AVIS D'EXPERT Jérôme Jullien, ingénieur service de protection des végétaux

## « Les marges de progrès sont importantes »

« Le service de protection des végétaux, qui dépend de la direction régionale de l'agriculture, veut inciter à une véritable mobilisation contre les pesticides. Avec leurs surfaces bitumées et imperméabilisées qui accélèrent le ruissellement des eaux, les collectivités jouent un rôle important dans la propagation des pollutions. En matière de phytosanitaires, nombre de mauvaises pratiques sont encore en usage dans les services techniques. Les marges de progrès sont donc importantes. »

Les collectivités volontaires signent une charte les engageant à définir un quartier pilote sur lequel seront expérimentées les techniques alternatives aux pesticides. A terme, c'est « la suppression totale de ces substances actives » qui est visée avec l'abandon progressif, « sur toutes les emprises communales (voirie, parcs, jardins, massifs végétalisés, terrains de sport et cimetières) » de l'usage des pesticides pour le désherbage, la lutte contre les champignons et les ravageurs. Certaines communes sont d'ores et déjà au-delà du premier niveau d'engagement, à l'image de Saint-

Privé-Saint-Mesmin. La commune de 6 000 habitants a étendu l'expérimentation à la quasi-totalité de son territoire (à l'exception du cimetière qui sera concerné dès cette année). Elle a réduit de 90% la consommation de pesticides utilisés pour le désherbage des trottoirs, avec un bilan financier équilibré. « Nous avons choisi des techniques alternatives, comme le désherbage waipuna. L'eau, additionnée à une mousse d'origine naturelle et 100% biodégradable, est chauffée à 95° et appliquée sur les végétaux. Les cellules végétales sont détruites instantanément », explique Ludovic Tibéri,

responsable des espaces verts. La commune a rétabli le désherbage manuel et le paillage des arbustes avec les produits issus du broyage de l'élagage pour éviter la pousse d'herbes. Ludovic Tibéri estime qu'il s'agit « d'une méthode bien acceptée par la population, plus tolérante désormais avec les herbes folles ». La prochaine étape sera la suppression des engrais chimiques.

**Surmonter les contraintes.** Des formations aux techniques alternatives, notamment au désherbage thermique sont dispensées aux collectivités. Loire Nature Environnement organise des expositions, conférences, des débats et des visites des quartiers pilotes avec un « circuit des herbes folles ». Le coût de cette expérimentation est supporté à 30% par la commune et 70% par l'association, soutenue par l'Agence de l'eau, le conseil général, le conseil régional et l'Etat. Le coût global est important : 140 000 euros pour 2006-2007 et 200 000 euros pour 2008-2009.

Avec un an de recul, Loire Nature Environnement dresse un « bilan mitigé » d'une opération qui nécessitera « un travail de longue haleine ». Marie-Paule Lagasquie relève « des contraintes fortes : des communes hésitent et craignent de reculer dans le classement des villes fleuries, des habitants protestent aussi contre les herbes folles ». L'association espère essaimer les bonnes pratiques à la faveur de l'engagement de la ville d'Orléans, promis pour 2009.

Jean-Jacques Talpin

### CONTACT

■ Marie-Paule Lagasquie, tél. : 02.38.56.69.84  
www.loiret-nature-environnement.org